

• (1440)

[Traduction]

Monsieur le Président, voici quelques citations de sources tout à fait objectives, je le signale, au cas où l'on pourrait à tort me taxer de parti pris.

Le juge en chef de la Cour suprême, Brian Dickson, a tenu les propos suivants lors d'une entrevue qu'il a accordée au *Globe and Mail*:

De grâce ne bloquez pas le financement des universités. Le Canada a besoin de bonnes universités, de professeurs éminents et d'installations de recherche de premier ordre.

Voilà ce que pense le juge en chef. Bien d'autres personnes, que je pourrais citer, estiment qu'il ne faut pas réduire les transferts aux provinces. Voici une autre opinion:

[Français]

Monsieur le Président, je cite:

«La seule façon dont il réduit les dépenses, c'est en transférant aux gouvernements provinciaux le fardeau du financement des programmes établis. Les provinces se trouvent maintenant acculées au déficit et, donc, encore moins capables d'assumer ces dépenses transférées du fédéral. Ce n'est pas du fédéralisme coopératif, c'est du fédéralisme prédateur et cela ne peut pas fonctionner et ne fonctionnera pas au Canada.»

Monsieur le Président, savez-vous qui je viens de citer? C'est le ministre actuel des Finances qui, le 23 mars 1982, lorsqu'il était dans l'Opposition, avait dit ces paroles. Qu'est-il arrivé dans l'intervalle, monsieur le Président? Qu'est-il arrivé au ministre des Finances d'aujourd'hui (M. Wilson) pour créer en lui cette conversion, pour changer totalement sa façon de penser?

[Traduction]

Je voudrais signaler les propos qu'a tenus le ministre des Finances (M. Wilson), le 24 mars 1982, lorsqu'il était dans l'opposition. Ils figurent à la page 15774 du *hansard*:

Prendre unilatéralement la décision de restreindre le financement, comme le propose le gouvernement à l'heure actuelle, pour en discuter ensuite avec les gouvernements des provinces, c'est mettre la charrue avant les boeufs. Nous devrions faire le contraire.

On ose à peine croire que le ministre des Finances a fait précisément ce à quoi il s'opposait. A vrai dire, il a fait pire, puisqu'il n'a même pas consulté les provinces. Il leur a seulement prêté l'oreille, comme il le fait pour les députés de l'opposition à la Chambre. Toutefois, cela ne sert à rien.

C'est la troisième fois que je dois prendre la parole à la Chambre pour essayer, du mieux que je peux, de convaincre le gouvernement du Canada que les mesures qu'il se propose de prendre sont néfastes. Je croyais qu'après se l'être fait répété trois fois, il aurait fini par comprendre. Je croyais qu'après que tous les autres députés de l'opposition aient fini de lui dire que sa décision était mauvaise, le gouvernement finirait par comprendre. Mais ce n'est pas le cas.

Je voudrais exposer les conséquences que le projet de loi C-96 aura sur la province que j'ai l'honneur de représenter à la Chambre.

[Français]

Pour la province de l'Ontario, en 1986-1987, elle perdra 114 millions de dollars si le projet de loi C-96 reçoit l'assentiment

*Accords fiscaux—Loi*

de cette Chambre. En 1987-1988, l'effet serait d'une perte de 243.4 millions de dollars; en 1988-1989, 387.5 millions de dollars. Et les chiffres augmentent d'année en année. Est-il donc surprenant, monsieur le Président, que les députés de l'Ontario se lèvent dans cette Chambre pour s'opposer à ce projet de loi? Eh bien non, cela n'est pas surprenant. D'ailleurs, les députés de l'Ontario ou du côté ministériel qui ne se lèvent pas dans cette Chambre aujourd'hui, eux, je dois vous dire, monsieur le Président, négligent leurs électeurs en ne faisant pas cette instance que, nous, nous faisons devant vous cet après-midi.

[Traduction]

La Chambre se souvient certainement que les conservateurs ont fait quelques promesses lors de la campagne électorale. En fait, ils en ont fait 338 et j'ai en main un recueil où elles figurent toutes. La plupart d'entre elles n'ont pas été tenues et vous me comprendrez assurément, monsieur le Président, puisque vous les avez entendues tout comme moi lors de la campagne électorale. Comme vous êtes impartial, monsieur le Président, vous avez sans doute constaté, tout comme moi, qu'elles étaient très contestables.

Vous voudrez évidemment relire ces 338 promesses conservatrices pour mieux les comprendre et, si vous le souhaitez, je veux bien vous faire parvenir ainsi qu'à tout Canadien qui en fera la demande, un exemplaire de ce recueil gratuit naturellement.

A la page 15, il est question des institutions gouvernementales. Je suis persuadé que le ministre du Cabinet qui rouspète se souviendra...

**Mme Finestone:** Il est mal à l'aise.

**M. Boudria:** Comme le dit la députée de Mount Royal (M<sup>me</sup> Finestone), il est mal à l'aise. Il peut bien l'être après avoir renié ses engagements envers la population du Canada.

Je voudrais rappeler quelques promesses qui ont trait au financement. La promesse n° 7 est de reconnaître le rôle légitime des provinces dans les questions de politique économique et sociale. Comment les provinces peuvent-elles remplir ce rôle sans argent? Peut-être le ministre voudra-t-il nous expliquer comment les provinces peuvent fournir des services sociaux sans argent.

**Mme Finestone:** Et sans être consultées.

**M. Boudria:** Sans être consultées non plus, comme le dit si fort à-propos la députée de Mount Royal.

Je vais lire certaines des promesses ayant trait aux programmes sociaux. Les conservateurs ont déclaré qu'ils maintiendraient les programmes sociaux pour aider les Canadiens à traverser les crises économiques. Ceux d'entre nous qui représentent les régions tributaires des textiles ou d'autres industries, comme vous et moi, monsieur le Président, savent qu'en abolissant l'Office canadien pour un renouveau industriel et d'autres programmes semblables, le gouvernement a rompu ses promesses. Les coupes gouvernementales dans ce secteur ont alourdi le fardeau des programmes sociaux que les provinces et les municipalités doivent fournir. Cependant, peut-être s'agit-il là d'un sujet qu'il faudra aborder à un autre moment.